

## AVEC LA CGT, LES MEILLEURES ASC !

### POUR DES ASC ÉQUITABLES : LA MUTUALISATION !

**Chacun d'entre nous doit pouvoir bénéficier d'aides adaptées à ses revenus, pour préserver ses droits aux vacances, aux loisirs, aux sports et à la culture !**

Que vous soyez Employé, Agent de Maîtrise, Cadre ou Cadre supérieur, le budget ASC dont bénéficie votre CSE vous concernant est identique.

Cette répartition aux effectifs est une parade aux disparités qui pourraient exister entre des CSE qui concentrent Cadres et Cadres supérieurs, et d'autres CSE dans lesquels les niveaux de rémunération sont bien moins élevés.

Dans chacun des CSE, la CGT œuvre pour le maintien des prestations mutualisées au CSE Central. Sont concernées les prestations Enfance et Handicap.

Concrètement alors qu'il existe 14 CSE dans l'UES Orange, l'ensemble des salariés dont le CSE adhère à cette mutualisation bénéficient de prestations

identiques, accompagnées des mêmes aides.

En effet, le calcul du Quotient Familial sur lequel sont indexées les aides est lui aussi mutualisé, donc calculé selon les mêmes critères, en tenant compte des revenus du foyer et de la composition familiale.

Cela apporte bien plus d'équité qu'une dotation au grade qui ne tiendrait compte, ni de l'ancienneté sur ce grade, ni des revenus du foyer, ni de la composition familiale.

La CGT est tout particulièrement attachée à cette redistribution solidaire.

### **La mutualisation pour l'égalité et l'équité**

Depuis 2020, nous avons mutualisé au CSEC la prestation Aide à la Rentrée Scolaire Lycéen, et nous l'avons élargie en 2022 à tous les niveaux de la maternelle au lycée, sans révision des budgets reversés au CSEC par les CSE.



## PRESTATIONS ENFANCE ET HANDICAP PROPOSÉES AU CSEC :

- *Vacances enfants, avec une aide aux transports adaptée à la ville de départ pour gommer les inégalités*
- *Aides à la rentrée scolaire, de la maternelle au lycée*
- *Aides aux séjours éducatifs*
- *Aides pour la garde d'enfants, jusqu'au 6 ans de l'enfant*
- *Accueil de Loisirs, jusqu'au 13 ans de l'enfant*
- *Allocation pour les familles avec ayant droit en situation de handicap, jusqu'au 20 ans de l'enfant, ou ses 27 ans s'il est étudiant*

*En visitant le site internet du CSEC, vous pouvez retrouver des Bons plans mis à jour régulièrement dans les thématiques suivantes :*

- *Bien-être*
- *Culture*
- *Solidaire*
- *Sports et Loisirs*
- *Vacances*
- *Vie pratique.*

**AVEC LA CGT, DES ASC SOLIDAIRES !**

**POUR DES ASC DE QUALITÉ,  
JE VOTE CGT !**

### LE QUOTIENT FAMILIAL : UN TRAITEMENT ÉQUITABLE

Depuis toujours, la CGT est très attachée à la notion de partage et de solidarité en matière d'Activités Sociales et Culturelles.

Ainsi, la CGT revendique la prise en compte du Quotient Familial, basé sur les revenus imposables du foyer, et prenant en compte le nombre de personnes qui le compose. Pour des revenus plus bas, les aides accordées par le CSE sont plus importantes.

***Cela permet de s'émanciper et accéder aux prestations Vacances, Loisirs, Sports et Culture.***

Grâce à l'instauration de grilles de QF pour la quasi-totalité des prestations ouvertes, suivant cette logique de redistribution, la majorité des CSE peuvent ainsi satisfaire les salariés.

#### ***Des prestations adaptées aux revenus!***

À la CGT, nous avons pour ambition la généralisation de ce modèle dans l'ensemble des CSE.

L'initiative de la CFE-CGC d'instaurer son propre système basé uniquement sur l'échelle des salaires des bandes CCNT n'est ni juste ni équitable...

Même grade, même dotation... C'est NON pour la CGT !



La CFE-CGC en imposant son système comme elle le fait sur les périmètres SCE et OFS bafoue l'équité, ne tenant compte ni de l'ancienneté, ni des revenus du foyer, et prenant en compte à la marge les enfants ! Elle va encore plus loin en s'opposant à toute adhésion à la restauration collective mutualisée, excluant de fait leurs ouvrants droit des restaurants Orange.

## VOTER CGT, C'EST FAVORISER L'ÉQUITÉ !

### DIVERSIFIER LES OFFRES

La gestion des ASC ne saurait se résumer à une redistribution générale des budgets alloués en chèques en tous genres. Le risque serait trop grand de voir le gouvernement leur appliquer différentes taxes considérant qu'ils ne sont qu'un complément des revenus.



Pour la CGT, distribuer des chèques n'est pas un problème, à condition toutefois que ce soit destiné aux salariés ! Si ces distributions sont taxées, le CSE devra faire de gros chèques au Trésor Public et à l'URSSAF, ce qui diminuera d'autant le budget disponible pour les prestations servies.

***Pour la CGT, il est essentiel de proposer toute une palette d'offres ASC, dont notamment les Chèques-Vacances qui sont plébiscités pour leur souplesse d'utilisation.***

***Des chèques à distribuer avec discernement !***

**Donner de la force à la CGT**, c'est nous permettre de proposer dans les CSE l'Épargne Chèques-Vacances. Clé de voute de la construction d'un projet Vacances, elle permet aux salariés de récupérer au terme de leur plan d'épargne leur capital complété de la contribution du CSE, contribution plus importante pour les petits QF.

**AVEC L'ÉPARGNE CHÈQUES-VACANCES  
VOTRE CSE PARTICIPE À VOTRE PROJET VACANCES**

**POUR MES VACANCES, JE VOTE CGT !**

Nous avons négocié et créé des partenariats avec des prestataires Bien-être, Sports et Loisirs, Culture, Solidaire, Vie pratique et Vacances qui vous permettent d'obtenir de nombreuses réductions. Une réelle plus-value par rapport à la politique de redistribution en chèques cadeaux.



## RESTAURATION MUTUALISÉE, POUR DES REPAS COMPLETS ET ÉQUILIBRÉS

La restauration mutualisée permet d'avoir sur les grands sites Orange des Restaurants, ou des conventions avec des Restaurants Inter-Entreprises (RIE) en proximité immédiate.

Une partie du budget restauration est ainsi dédiée au fonctionnement de ces restaurants qui en échange répondent à un cahier des charges fixé par les CSE. Nous y portons des exigences en matière d'équilibre alimentaire, de qualité et de diversité de choix des repas.

**Cela permet aux salariés de prendre un déjeuner complet et équilibré pour un tarif compris entre 3 et 5€.**

Les salariés dont le lieu de travail n'est pas en proximité d'un Restaurant Orange ou d'un RIE bénéficient de Titres-restaurant pour leurs besoins de restauration. Les salariés avec convention de télétravail bénéficient également de cet avantage. La valeur des Titres-restaurant a été portée à 11€ début 2023, dont 6€50 sont financés par le budget ASC Restauration des CSE, ce qui est le maximum autorisé par l'URSSAF.

La CGT poursuivra la défense de la restauration collective, qui au-delà de garantir l'équilibre alimentaire permet de partager un moment de convivialité avec ses collègues, et lutter contre la perte du lien social qui s'est aggravée avec l'explosion du télétravail ces dernières années.



## REVALORISATION DU BUDGET ASC DES CSE

Budget ASC porté à 3% de la masse salariale, afin de redonner du sens et de la valeur aux Activités Sociales et Culturelles. Depuis la mise en place en 2005 des CE à France Télécom, le budget des ASC reste basé sur un taux de reversement inchangé au taux de 2,25% de la masse salariale, il est grand temps d'obtenir sa revalorisation.

*Nous réclamons en parallèle une contribution complémentaire de l'entreprise aux ASC pour les retraités France Télécom - Orange !*

**AVEC LA CGT, RÉCLAMONS L'AUGMENTATION DU BUDGET ASC À 3% DE LA MASSE SALARIALE !**

Si le budget des ASC n'a pas vocation à compenser la perte de pouvoir d'achat due essentiellement à l'austérité salariale en place dans notre entreprise, avec des NAO qui aboutissent à des Décisions Unilatérales dans lesquelles les augmentations collectives sont nettement inférieures à l'inflation !

La revalorisation de la dotation de l'entreprise pour nos ASC serait un grand bol d'air qui permettrait de mieux répondre aux dépenses liées aux vacances, aux loisirs, aux sports et à la culture dont les coûts s'envolent.

**Un budget ASC à 3 % de la masse salariale, c'est nous donner les moyens d'augmenter significativement l'accompagnement des CSE pour les prestations qu'ils offrent !**



«««« ADHÉRER

SITE INTERNET »»»»

